Au terme d'une réunion de concertation organisée à l'initiative du ministère de la Santé, mercredi 18 décembre 2013 à Paris, le Syndicat des Néphrologues Libéraux s'élève vigoureusement contre le retour d'un projet d'intégration de l'EP
O
dans le forfait dialyse.

L'érythropoïétine (EPO [1]) est une hormone qui entraîne une augmentation des globules rouges dans le sang. Elle est produite essentiel lement par le rein (plus de 90%) et diminue avec la progression de l'insuffisance rénal
e, dont souffrent les dialysés.
Administrer cette hormone quand les indications médicales le justifient transforme la vie des patients dia
lysés
en leur restituant notamment une sensation de bien-être
et une qualité de vie diminuant les complications
,
en particulier cardiaques
.
C'est pourquoi 80 % de ces patients
en bénéficient
aujourd
'hui
.

A ce jour, ce traitement est pris en charge par les caisses, en plus du prix de séance d'hémodialyse. L
e ministère de la Santé souhaite
intégrer l'EPO dans le prix de
la
séance
,
appelé forfait de dialyse
, à partir de 2014. Or
le budget de l'EPO est très conséquent chez les patients dialysés.
Cette mesure
restreindrait donc
l'accès à ce traitement
pour des raisons financière
s, entraînant très rapidement une
inégalité et
une
non-qualité des soins.
Déjà
étudiée
par le précédent gouvernement en 2010,
elle
avait finalement été repoussée. Elle refait surface aujourd'hui alors qu'aux Etats-Unis, il a été démontré qu'intégrer l'EPO au forfait dialyse entraîne une augmentation très nette du nombre de transfusions sanguines et une baisse significative de l'hémoglobine
moyenne des patients dialysés.

De plus, des médicaments biosimilaires de l'EPO arrivent aujourd'hui sur le marché. Les biosim ilaires
,
copies de médicaments originaux produits par le génie génétique, et non
issus de la synthèse chimique, se
différencie
nt
des médicaments génériques car ils présentent des différences de matière première et de process

de fabrication par rapport à l'original. Su
b
stituer l'EPO par ces médicaments
biosimilaires
pourrait s'avérer dangereux chez certains patients.

Or, la procédure actuelle donne toute satisfaction tant pour la qualité de l'utilisation que pour la sécurité des soins apportés aux patients dialysés. L'ensemble des professionnels et des patients concernés par la dialyse
s'est heurté à un blocage dogmatique de la part du ministère de la Santé et de ses services cachant une volonté de restriction financière.

Le Syndicat des Néphrologues Libéraux en appelle à Marisol Touraine, et mobilise les médecins et patients
,
p
our mettre un terme à ce projet, hautement
préjudiciable à
la santé et au bien-être d'
un très grand nombre de patients dialysés alors que le système actuel apporte toute satisfaction.

A propos du Syndicat des Néphrologues Libéraux

Le Syndicat des Néphrologues Libéraux rassemble les médecins spécialistes de néphrologie pr atiquant un exercice libéral
,
et représente un secteur prenant en charge près de 40 % des patients dialysés en France
.
.
Il est membre de l'union nationale des médecins spécialistes confédérés au sein de la CSMF.